

30 ans de
marrainage des
Chasseurs Ardennais
par la Ville
Cela se fête!
Infos p.16



FÊTE DU TEMPS LIBRE

07/09 2024
DE 13H À 17H
(ENTRÉE LIBRE)
CENTRE SPORTIF & SES ALENTOURS

UNE ORGANISATION DE LA VILLE
EN PARTENARIAT AVEC:

VENEZ (RE)DÉCOUVRIR LES ACTIVITÉS
EXTRASCOLAIRES, CULTURELLES,
SPORTIVES,
DE SAINT-HUBERT

AU PROGRAMME **GRATUIT**

DIVERSES ANIMATIONS
(GRIMAGES, ACTIVITÉS ARTISTIQUES, JEUX NATURE...)

DÉMOS/INITIATION
SPORTS ET CULTURE

Fête du temps libre p.5



Jubilés 2025-27 p.12 & 13

Mérites sportif & culturel
2024

Mérites sportif & culturel p.22



Editeur responsable : Pierre HENNEAUX - Bourgmestre

Administration communale de Saint-Hubert - Place du Marché 1 - 6870 Saint-Hubert

Graphisme et Contact: Service communication - 061 26 09 71



L'éditorial



Rentrée des classes

Cet été, un compromis météorologique, dont nous avons le secret, fut trouvé entre la pluie et le beau temps. C'est finalement très « belge » même si certains regrettent les canicules passées. Alors que l'été touche à sa fin, pour beaucoup d'entre nous et principalement nos enfants, septembre et octobre sont synonymes de rentrée scolaire. Un nouveau départ, de nouveaux rêves ou tout simplement la continuité d'un labeur déjà entamé sont les défis à relever dans les mois à venir.

Dans l'entité, nous avons la chance d'accueillir un enseignement communal – et libre – de qualité. Des écoles de proximité où vos enfants bénéficient de professeurs dynamiques, d'un véritable programme scolaire, de matériel approprié dans des bâtiments respectueux de l'environnement. Un exemple au niveau national. Ce qui ressemble à un service évident est le fruit du travail de toute une équipe et nous tenons à remercier tous les acteurs de terrain. Bonne rentrée à toutes et à tous.

Le Bourgmestre et le Collège communal

Lu rintrêye dès classes

Çust'èstè-ci, on arandjmint dol mètèyo sûrmint come sovint amon nos-ôntes, dj'avans u dol plûve èt do solê. O dbout do conte, c'est fwârt bèlje, min.me si i gn'è dès cis k'in.mint mî come i gn'è deûs ans cand i fjèt fwârt sètch come de l'amadou èt k'i n'falèt nin tonde totes lès smin.nes. Asteû.r, on arive a l'fin d'l'èstè èt i fôt su rmète a l'bèzougne. Lès èfants ossu ca, i rintrant a scole. One novèle anéye po zeûs ; i l'adômant tot règuèdès po fè mî kè l'anéye de dvant. Dins nosse comune, dj'ans dol chance d'avèr on-ansègn'mint comunâl èt libe kè fwârt bon. Dès scoles tot près, avu dès mèses de scoles spitants, lès ustèyes ki fôt dins dès bôtimints ki s'prètant bin a nosse vèye èt a nôs viadjes : on-ègzampe dins l'payis. Po fini, tot ça put san.nè normâl mès i n'fôt nin roviè kè c'est lu bèzougne de tote one èkipe. C'est a l'ovradje k'on rècnut l'ovrî (èt a l'ustèye ossu !). C'est po ça kè djè tènans a dire merci a tos lès cis ki fjant rotè lès scoles.

Bone rintrêye a tortos.

Lu Mayeû.r èt lu Coléje comunâl.



Traduction en wallon par Mr Laurent DABE
dans le cadre du projet « Ma Commune di Aÿ »



La commune

Horaires des services

- **Lundi** : 8h30 - 12h30
- **Mardi** : 8h30 - 12h30
- **Mercredi** : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h
- **Jeudi** : Sur rendez-vous
- **Vendredi** : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h
- **Samedi** : 1er et 3e du mois : 10h - 12h

Les dossiers des personnes étrangères ne peuvent être traités les samedis !

Pour information, les demandes de déclaration de cohabitation légale, de reconnaissance prénatale et de nationalité sont traitées sur rendez-vous.

Notre conseillère en énergie est à votre disposition sur rendez-vous après 17h00 en semaine ou le samedi matin. N'hésitez pas à la contacter au **061 26 09 75** les jeudis et vendredis pour fixer votre rendez-vous.



Numéros utiles

| | |
|---------------------------|-----------------------|
| Général | 061 26 09 66 |
| Etat – Civil – Population | 061 26 09 72 -73-74 |
| Etrangers | 061 26 09 71 -72 |
| Taxes | 061 26 09 79 |
| Facturation de l'eau | 061 26 09 78 |
| Recettes | 061 26 09 88 |
| Receveur | 061 26 09 80 |
| Service du personnel | 061 26 09 76 |
| Secrétariat | 061 26 09 65-61 |
| Communication | 061 26 09 69 - 71 |
| Travaux – urbanisme | 061 26 09 83-84-85-62 |
| Enseignement | 0477 24 99 50 |
| Bulletin communal | 061 26 09 67 |
| Extra-scolaire & jeunesse | 061 26 09 69 |
| Ecopasseur | 061 26 09 75 |
| Accueil temps-libre | 061 26 09 68 |
| Evènements - Sécurité | 061 26 09 60 |
| Coordinateur POLLEC | 061 26 09 63 |



Services administratifs:

Hôtel de Ville
Place du Marché, 1
6870 Saint-Hubert



Travaux - Urbanisme:

Hall des Ouvriers
Chemin des étangs, 6
6870 Saint-Hubert



Accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR)

Les marches menant au hall d'entrée de l'Hôtel de Ville ne doivent pas être un frein à votre venue. Veuillez téléphoner au **061 26 09 61** afin que nous puissions organiser votre accueil!

VOS PHOTOS EN UN CLIC AU SERVICE POPULATION

Vos photos pour 3 euros au service population



Depuis le 6 mai, il est désormais possible de faire vos photos d'identité numériques au service population. Dès 4 ans et pour les passeports, les cartes d'identité et les titres de séjour, tout est entièrement réalisable à la commune.

Montant: 3 euros

Attention, une photo d'identité papier - à réaliser dans un photomaton ou chez un photographe - est toujours obligatoire pour vos permis de conduire nationaux et internationaux.



Jeunesse

Toi, moi, nous

Un module "portage bébé" pour la découverte et essais se tiendra **le 2 septembre de 9h30 à 11h30**. Il se terminera par une balade **le 20 septembre de 13h30 à 15h30**.

Un cours d'éveil à la motricité dans l'eau pour les enfants de 18 mois à 3 ans se tiendra **le 21 septembre de 16h30 à 17h**.

Les ateliers sont gratuits! Infos et inscriptions au 0491 12 74 19

ATL

Le guide des activités jeunesse pour l'année 2024 - 2025 est disponible en version papier ou numérique via la coordination ATL. Contact: melanie.coussee@saint-hubert.be ou 061 26 09 68

Le 7 septembre prochain, l'Accueil Temps Libre (ATL) sera en fête à Saint-Hubert. Pour l'occasion, la Ville réunira des acteurs de terrain au Centre Sportif et ses alentours **de 13h à 17h**. Venez (re)découvrir en famille les activités extrascolaires, culturelles, sportives, nature, ... Plus d'infos sur la page facebook.

FÊTE DU TEMPS LIBRE

UNE ORGANISATION DE LA VILLE DE

SAINT-HUBERT
nature & mouvement

VENEZ (RE)DÉCOUVRIR LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES, CULTURELLES, SPORTIVES, PROPOSÉES À SAINT-HUBERT.

PROGRAMME: GRATUIT

| | |
|---|--|
| ANIMATIONS (GRIMAGES, ACTIVITÉS ARTISTIQUES, JEUX "NATURE",...) | DÉMOS/ INITIATIONS SPORTS ET CULTURE |
| LOCATION JEUX PRÉSENCE DU LUDEBUS | ANIMATION MUSICALE VIA A MUS LE VOUS! |
| BAR SUR PLACE | STANDS INFOS |

QUELQUES ACTIVITÉS SUR INSCRIPTION UNIQUEMENT:

- INITIATION À L'EAU (4-6 ANS)
- ESCALADE (DÈS 8 ANS)
- INITIATION "ATELIER ROCK" (DÈS 7 ANS)

0491 12 74 19
À PARTIR DU 13 AOÛT (SMS)

EN PARTENARIAT AVEC :

! LES ENFANTS SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS !

Place aux enfants

L'opération "place aux enfants" se tiendra **le 19 octobre**. L'événement s'adresse aux enfants de 5e et 6e primaire et aura comme objectif de sensibiliser à la citoyenneté. Nous recherchons des bénévoles pour accompagner diverses activités. Faites vous connaître au 061 26 09 69

REPAIR CAFE

Ne jetez plus! Réparons ensemble vos objets du quotidien autour d'un café les dimanches 15/09 et 20/10 de 9h30 à 11h30. Nous recherchons des bénévoles ! Bricoleur(se), électricien(ne), couturier(ère), artisan(e), informaticien(ne)... Adresse: Av. Paul Poncelet 22, 6870 Saint-Hubert. **Contactez-nous au 061 26 09 69** ou leontine.benoit@saint-hubert.be

DONNERIE

Venez déposer ou trouver l'objet dont vous avez besoin ! Ouvert le jeudi de 13h30 à 16h et samedi de 9h30 à 12h30. Et le lundi de 13h30 à 15h00 et le mercredi de 17h à 19h (pour les dons uniquement). Nouvelle adresse: rue des prés 1A à Saint-Hubert. **INFOS : 061 26 09 69** ou leontine.benoit@saint-hubert.be

LOCOMOBILE

La locomobile est un Taxi Social à destination des personnes moins mobiles ou socialement défavorisées. **APPELEZ-NOUS AU 0800/25.115 (n° gratuit)**. Trajets de moins de 8km : forfait de 3,00€, trajets de plus de 8km : tarif de 0,4237€/km.



L'atelier EPN

Un atelier gratuit à l'Espace Numérique de Saint-Hubert. Réservez votre place!

Cybercriminalité ce 17 septembre à 14h

Vous êtes fatigués des arnaques en ligne et des pirates informatiques? Rejoignez l'atelier interactif, ludique et instructif de notre super héros de la sécurité en ligne, l'inspecteur Vincent Laloux, du service de prévention de la police Semois-Lesse. Nous apprendrons à repérer et à déjouer les arnaques les plus courantes. Nous verrons comment réagir

pour ne pas devenir une victime, comment protéger ses données pour, enfin, surfer sur le net en toute sécurité. **L'EPN, c'est également une permanence les lundis et mardis de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30 ainsi que les mercredis de 15h à 18h.**

Inscriptions: 061 26 70 01 ou epn@saint-hubert.be.

Date: 17 septembre 2024

Heures: De 14h à 16h

Lieu: Maison du Tourisme, place du marché 15 à 6870 Saint-Hubert. 2^{ème} étage.



Journée sportive

Merci aux partenaires!

La Ville de Saint-Hubert a organisé la journée sportive lundi 1er juillet, à destination des élèves de 5^e et 6^e années primaires des écoles communales et libre. La journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur !

La Ville remercie les partenaires et (co)-organisateur : le Centre Sportif de Saint-Hubert, le CJLG, la Maison de Jeunes et Assilux. Grâce à eux, les enfants ont pu découvrir de nouvelles activités et se détendre en cette fin d'année scolaire.



Été solidaire

Des travaux d'intérêt public

La Ville de Saint-Hubert a de nouveau pris part au projet "Été solidaire - Je suis partenaire". L'opération permet d'engager une équipe d'étudiants, de les sensibiliser à la solidarité, de réaliser des travaux d'utilité publique et de rendre des services à la population dans leur commune, pendant les vacances d'été, moyennant rétribution.

« Été solidaire » s'est déroulé du 29 juillet au 9 août, cette année, les jeunes ont pu rafraîchir les initiatives locales d'accueil (ILA) mises à disposition par le CPAS, réaliser quelques travaux de peinture et de remise en état de l'école communale de Vesqueville ainsi qu'à la Maison de Jeunes, plastifier, étiqueter et ranger les livres à la Bibliothèque de Saint-Hubert, apporter leur aide au Home Herman St-Hubert. La Ville remercie les partenaires pour leur investissement.



Chauffeurs de bus

Recrutement de chauffeurs de bus bénévoles

Vous possédez le permis de conduire D? La Ville de Saint-Hubert recherche des chauffeurs de bus bénévoles afin de réaliser des trajets pour des activités scolaires et culturelles. Vous êtes pensionné(e) et recherchez une activité professionnelle ? Rejoignez notre équipe ! Plus d'information sur www.saint-hubert.be auprès du service du personnel : personnel@saint-hubert.be ou 061 26 09 76.



Expositions

Quatre expositions à la galerie d'art du Bailly

SP.Création conçoit artisanalement et écologiquement, grâce à l'union des nouveaux matériaux et de la récup' (upcycling), des décorations unique bois et métal. Planche gourmande, meuble bois et acier, sculpture bois/métal, tout n'est que du hors standard que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Vernissage le 06 septembre à 19h00. **L'exposition est ouverte de 14h00 à 19h00 du 6 au 15 septembre. Fermée les 9 et 10 septembre.**



Christian Rekinger exposera ses peintures abstraites **du 28 septembre au 12 octobre**. Le vernissage aura lieu le 28 septembre à partir de 18h00 avec prestation du Trio Awé. L'exposition sera ouverte de 14h00 à 18h00. Fermée les lundis, mardis et mercredis

Du 18 au 27 octobre, vous êtes invités à découvrir les meubles, sculptures, tournages et marquetteries, Alain Tilmant. Le fruit de 50 ans de travail du bois. Le vernissage se tiendra le 18 octobre à 16h00. L'exposition est ouverte tous les jours de 14h00 à 19h00. Alain Tilmant dispense également des cours de sculpture un samedi sur deux de 8h à 13h à l'Institut Saint-Joseph (Saint-Hubert).



Tiers-lieu



Du 31 octobre au 11 novembre, venez visiter l'exposition consacrée à l'art haïtien, organisé par l'association ADESH. L'ASBL fêtera par ailleurs ses 30 ans le 26 octobre (voir ci-après). Le résultat de la vente des tableaux offerts par les artistes de la Province ira au profit des projets. Vernissage le 31 octobre à 18h30.





Atelier Canva

Maîtrisez la création de visuels pour votre activité professionnelle

Le GAL Nov'Ardenne et le Tiers-Lieu de Saint-Hubert vous proposent 2 ateliers Canva de 3 heures (6 heures au total), en soirée à la Maison Citoyenne, Av. Paul Poncelet 22 à Saint-Hubert. Début octobre - Les dates et heures exactes seront annoncées début septembre sur les pages Facebook du GAL Nov'Ardenne et du Tiers-Lieu de Saint-Hubert. Animés par un expert, ces ateliers vous permettront de transformer vos idées en visuels impactants, idéals pour vous démarquer sur les réseaux sociaux et en ligne. Parfait pour affiner votre identité visuelle et attirer l'attention, ce programme est destiné à ceux qui veulent donner un coup de pouce à leur présence en ligne.

Ces ateliers sont conçus pour les participants ayant déjà une connaissance de base de Canva. Veuillez soumettre votre projet en avance à l'organisateur (info: voir ci-dessous).

Prix et inscriptions :

40€ pour les deux ateliers

Informations et inscription par mail :

ryan.muza@novardenne.be

ou

yohanne.bouche@saint-hubert.be

0470 29 17 34



Avec le soutien de la



Wallonie



Maraîchage

Rejoignez l'aventure des Cortis de Vesqueville. Une opportunité pour tester votre activité de maraîchage

Vous êtes porteur d'un projet autour du maraîchage et vous êtes domicilié dans l'une des communes du GAL Nov'Ardenne ? Libin, Libramont-Chevigny, Sainte-Ode, Saint-Hubert ou Tenneville ?

L'Espace-test maraîcher est fait pour vous !

Les métiers de maraîcher, herboriste, tisanier ou toute autre activité similaire trouvent ici un terrain propice pour se développer.

En effet, il reste encore une parcelle d'environ 40 ares à Vesqueville. Elle dispose d'une serre horticole partagée, un petit espace de rangement, un réservoir à eau de pluie et un bâtiment attenant en cours de



rénovation où pourront se donner des ateliers et formations.

Informations :

ADL de Saint-Hubert : Vassi Tsigros
vassi.tsigros@saint-hubert.be

0488/82.70.02

GAL Nov'Ardenne : Florence Béra
florence.bera@novardenne.be

0471/79.62.23





Marathon du tri

Pendant le mois de juin, les équipes d'Idélux ont mené une campagne intensive de contrôle du tri des déchets.

L'erreur de tri la plus fréquente reste la présence d'emballages PMC (Plastiques, Métaux et Cartons à boissons) dans nos déchets résiduels (49 % des erreurs constatées). Heureusement, la proportion de mauvais trieurs tend à diminuer d'année en année. Dans notre commune, celle-ci s'élevait à 19 % pour le marathon du tri de cette année.



Continuons nos efforts pour faire baisser ce chiffre et permettre ainsi un recyclage optimal! Pour nous motiver, les équipes d'Idélux effectuent également des contrôles tout au long de l'année. Plus d'informations sur les bonnes pratiques de tri sur www.idelux.be ou via le 063 23 19 87.



Pollec

POLLEC ? Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un programme de la Région Wallonne (Politique Locale Energie Climat) visant à soutenir les communes qui s'engagent pour le climat en adhérant à la Convention des Maires. Grâce à ce soutien, la commune de Saint-Hubert a récemment recruté un coordinateur POLLEC. Sa mission est de mettre en œuvre différentes actions pour faire face aux défis énergétiques et climatiques à venir en concertation avec les différents acteurs de notre commune.

Ces actions peuvent prendre des formes variées : projets de rénovation, sensibilisation, etc. Vous voulez agir pour le climat ? Vous souhaitez partager une idée, une réflexion pour construire un avenir plus durable pour notre commune ? N'hésitez pas à contacter notre coordinateur POLLEC communal :

Renseignements:

Monsieur Thierry BLONDLET
061/26.09.63
thierry.blondlet@saint-hubert.be



Le conseil énergie et climat

Machine à laver: longtemps mais froidement!

- 1/ Comment faire des économies ? Privilégiez les cycles à basse température (30-40°) comme les cycles "éco".
- 2/ Pourquoi? La majeure partie de l'énergie consommée par une machine à laver est destinée à chauffer l'eau.
- 3/ Et le cycle court? Dans la plupart des cas, il s'agit d'une fausse bonne-idée car la quantité de linge lavable est inférieure à celle d'un cycle classique.
- 4/ Entretien: Attention toutefois de faire monter la machine en température de temps en temps afin de prévenir la formation de moisissures.





Tri des déchets

Un guide du tri à l'Hôtel de Ville

Qui n'a jamais hésité entre deux poubelles ou conteneurs au moment de jeter un déchet ? Pour nous aider à effectuer les bons choix, Idélux environnement a publié le «Guide pratique du tri des déchets 2024».

Vous y retrouverez les informations sur les collectes en porte-à-porte, les horaires des recyparcs ainsi que les indications de recyclage pour les différents déchets (bois, huiles, piles, pneus, etc). **Ce guide est disponible dans les recyparcs, à l'administration communale ainsi que sur www.idelux.be**



Tonte différenciée

Moins de tonte, plus de biodiversité

Certaines zones de votre jardin sont rarement utilisées ? Si oui, vous disposez d'un magnifique potentiel pour la biodiversité ! Pour l'exploiter, pratiquez la tonte différenciée. Cette technique consiste à ne faucher les zones concernées que deux fois par an (une fois en juin et une fois en septembre/octobre) en ramassant le produit de fauche. Ces zones, petites ou grandes, deviendront de précieux refuges pour de nombreux organismes.



Infos:

<https://www.adalia.be/actualites/article/s/comment-entretenir-sa-pelouse-naturellement>



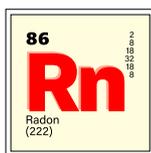
Balade nature

Balade familiale guidée et gratuite

A l'occasion de la semaine de la mobilité 2024, la Ville de Saint-Hubert vous invite à une balade nature familiale animée par le CRIE de Saint-Hubert. Celle-ci sera l'occasion de (re)découvrir la richesse naturelle de notre commune via le mode de déplacement qui la préserve au mieux : la marche. Départ devant la Basilique **le samedi 21 septembre à 13h30 et retour prévu à 15h30.**

Boucle d'environ 3,5 km accessible aux enfants à partir de 6 ans. Nous vous conseillons de prévoir des chaussures et vêtements adaptés à la météo. **Participation gratuite. Réservation obligatoire par mail ou téléphone thierry.blondlet@saint-hubert.be 061/26.09.63**





Radon

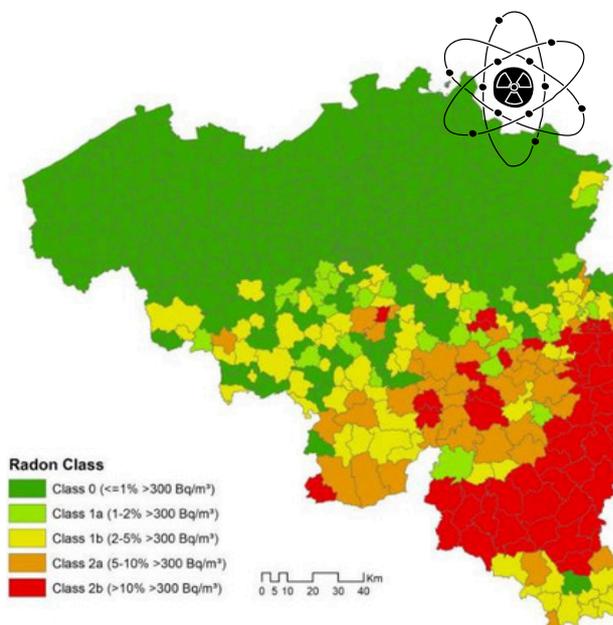
Le radon, un risque méconnu pour la santé

Ce gaz radiocatif naturellement présent dans les sols et les roches peut irradier les poumons et provoquer à long terme un cancer du poumon. En raison de la nature de son sous-sol, la province de Luxembourg est particulièrement touchée par la problématique.

Comment le détecter ? Un simple test suffit. Utiliser un détecteur est le seul moyen de savoir si l'on est exposé au radon. Il doit être placé au rez-de-chaussée dans la pièce la plus fréquentée de la maison. Ce détecteur proposé par la Province de Luxembourg coûte 15€. Ce prix comprend l'analyse mais également l'aide pour remédier en cas de taux trop élevé.

Commandez votre détecteur via le formulaire en ligne www.actionradon.be ou www.radonatwork.be

Ou en contactant la Province de Luxembourg (084 31 05 03 ou samilux@province.luxembourg.be



Primes

Trois primes communales au logement sont accessibles à St-Hubert. Les services communaux pourront également vous orienter au mieux vers d'autres aides existantes

- Prime à la **construction** d'une habitation

-> 1.000€

- Pour toute habitation unifamiliale
- A demander après la pose de la toiture

- Prime à l'**achat** d'une habitation

-> 500€

- Revenu cadastral net < 1.000€
- Doit être demandée dans les 6 mois de l'acte d'achat ou en cas de rénovation importante dans les 3 mois de la domiciliation
- Obligation d'occuper le logement 6 ans

- Prime à l'**amélioration** d'une habitation

-> 300€

- Pour des travaux supérieurs à 5.000€ HTVA par entreprise
- Revenu cadastral net < 1.000€
- Doit être demandée dans les 6 mois de la facture finale des travaux
- Obligation d'occuper le logement 6 ans
- Délai de deux ans entre deux demandes de cette prime

Pour plus d'informations ainsi que pour obtenir les formulaires de demande de prime, merci de contacter notre Conseiller en énergie.

Véronique BLAISE

Les jeudis et vendredis

061 26 09 75

veronique.blaise@saint-hubert.be

H₂O

CertIBEau



Faites valider votre installation d'eau

Depuis le 1er juin 2021, toute nouvelle demande de raccordement à l'eau de distribution déclenche la visite d'un certificateur agréé qui vérifie que les installations en matière d'eau (potable, usée et pluviale) respectent le Code de l'Eau. Tout comme pour la certification PEB, les nouvelles constructions doivent être certifiées CertIBEau.

Cette certification répond à des objectifs sanitaires, environnementaux et informatifs.

Vous vendez un bien immobilier ? Le 'CertIBEau' n'est pas obligatoire. Cependant, il peut apporter une plus-value au bâtiment en garantissant sa conformité au Code de l'Eau. Vous achetez un bien immobilier ? Demandez au propriétaire s'il dispose du CertIBEau pour ce bien.

infos: <https://www.certibeau.be/fr>



Déchets verts

Réduction des déchets verts

À la maison comme au jardin, nous produisons de grandes quantités de déchets organiques : épluchures, restes de repas, tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haie... La bonne nouvelle, c'est que nous pouvons les valoriser utilement grâce au compostage.

Ceci permet de disposer d'un engrais gratuit, d'alléger notre poubelle et donc notre impact environnemental !



Pour un compostage idéal, parcourez les conseils d'Idélux sur www.idelux.be/fr/reduire-mes-dechets, la page Facebook et la chaîne Youtube d'Idélux.



Mobilité électrique

Une conférence sur la mobilité de demain au RSI ce 19 septembre

Les voitures électriques se développent progressivement. Louées par certains, décriées par d'autres ... elle laissent rarement indifférent. A l'occasion de la semaine de la mobilité 2024, la Ville de Saint-Hubert et Canopea asbl vous proposent une conférence gratuite sur le thème de la voiture électrique, et plus globalement sur la mobilité de demain.

Curieux ? Venez participer à la réflexion «Véhicules électriques : changer de voiture ... ou de mobilité» !

Rendez-vous le 19 septembre 2024 à 19h30 à la salle du Syndicat d'Initiative de Saint-Hubert (Place du Marché 15, 6870 Saint-Hubert).





**Saint-Hubert en fête de 2025 à 2027
à l'occasion d'un triple anniversaire exceptionnel**

En 2025 démarreront des mois de festivités à Saint-Hubert ! Et 2025 c'est déjà demain ! Pour s'y préparer et y associer l'ensemble des forces vives de la commune - habitants, commerçants, associations, entreprises - la Paroisse et la Commune ont créé une ASBL destinée à coordonner les initiatives, à encourager leur développement et à stimuler le débat d'idées pour que toutes et tous bénéficient de cet élan créatif qui réveillera la belle endormie et la ramènera sur le devant de la scène citoyenne, culturelle, religieuse, festive, sportive, touristique et économique wallonne.

Mais que va-t-il se passer ?

En 2025, nous fêtons le 1200ème anniversaire de la « translation » du corps de saint Hubert de Liège à Andage (30 septembre 825) qui dès lors s'est appelée Saint-Hubert. Une décision heureuse, socle d'un formidable essor pour la ville et sa région. En 2027, nous fêtons le 1300ème anniversaire de la mort de saint Hubert (+ 30 mai 727) et aussi le 100ème anniversaire de l'élévation de l'église abbatiale en basilique (21 mai 1927). Cet événement de 1927 a marqué son temps avec ses éblouissantes festivités qui ont attiré des milliers de personnes.

L'ASBL « Jubilé de saint Hubert 2025-2027 » (www.jubileessainthubert.be) a pour ambition d'encourager les habitants de la ville et de

ses villages - croyants ou non - à se saisir de ce triple anniversaire exceptionnel pour se retrouver dans une communauté fière de son passé et tournée vers son avenir. Ces festivités sont une parfaite occasion de se réinventer, voire d'oser changer de voie.

Comment les choses sont-elles en train de s'articuler ?

D'abord (1er objectif), il s'agit de mieux faire connaître et faire revivre l'histoire du saint, la construction de sa légende, la fondation et le rayonnement extraordinaire de l'abbaye et le développement du territoire environnant. Nous réapproprier cette histoire, c'est amener à la conscience de chacun.e l'impact qu'a eu ce rayonnement non seulement sur la province, mais également bien au-delà. C'est pour nous, héritiers de ce territoire, autant de raisons d'être fiers d'y vivre.

Ensuite (2ème objectif), il s'agit d'attirer le plus grand nombre possible de visiteurs belges et étrangers, et de les inciter à séjourner à Saint-Hubert, les commerçants de la ville bénéficiant des retombées économiques de ce flux.



Plus fondamentalement (3ème objectif), nous comptons profiter de ces événements pour lancer une réflexion collective sur le thème de la conversion en résonance avec celle vécue par saint Hubert. Tout en reconnaissant la dimension religieuse de cette conversion, il s'agit d'en élargir la compréhension pour aborder les autres formes, non religieuses, de conversion, celles qui ont eu lieu dans l'histoire et celles que notre époque appelle aujourd'hui pour ...

Jubilés de St Hubert 2025-2027

... relever les défis auxquels notre société fait face : climatique, environnemental, politique, économique et social, culturel et spirituel. C'est la raison pour laquelle nous désirons placer les activités sous une bannière à la fois interpellante et interrogative : « En résonance avec Saint-Hubert, oser changer de voie? », devise magnifiquement illustrée par José Léonard.

Finalement, le 4ème objectif qui sous-tend toute l'approche des Jubilés est de pérenniser certaines des initiatives au-delà des années 2025 et 2027. L'idée est de mettre la commune en mesure de réitérer celles qui pourraient ancrer durablement Saint-Hubert dans l'imaginaire collectif en faisant de notre ville et de ses villages un lieu d'émotion et de réflexion, un centre incontournable pour la présentation et la mémoire d'une des légendes ardennaises les plus puissantes. Le projet des Jubilés est résolument ambitieux et pluraliste. Nous voulons fédérer dans une « communion humaine » festive aussi bien celles et ceux



pour qui la sainteté d'Hubert est signifiante que celles et ceux pour qui sa vie et sa légende qui ont traversé les âges offrent une occasion de se plonger dans un exercice de mémoire et dans une réflexion actuelle sur le thème laïque des changements de voie



que notre mode de développement actuel appelle.

Les premiers éléments du programme - concerts, expositions, célébrations, balades, pèlerinages, colloques, etc - sont accessibles sur le site internet : www.jubilessainthubert.be/, site appelé à s'enrichir progressivement.



Ce programme ne demande qu'à être complété par d'autres initiatives que les habitants et les associations de Saint-Hubert voudraient prendre.

Nous réunirons une nouvelle fois toutes les associations locales en octobre prochain pour rassembler les nouvelles idées. Nous avons besoin de votre enthousiasme et de vos contributions. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Michel Laurent, président, et Hugues Dumont, administrateur-délégué de l'ASBL



**En résonance avec saint Hubert,
oser changer de voie ?**



Aînés

Bastogne en septembre, Nieuport en octobre

Le CCCA offre une excursion commentée sur le champ de bataille de Bastogne le **samedi 14 septembre**. Programme : Cimetière allemand de Recogne, ex-cimetière américain de Foy, Bois Jacques, Mardasson, Bastogne, nouveau War Rooms Museum (cave McAuliffe), Départ en bus communal à 9 heures au Centre administratif. Repas de midi libre à Bastogne. Activité gratuite mais inscription préalable absolument obligatoire auprès de Paul Gruselin (tel 0479.43.28.17) à partir du 2 septembre.

Le week-end des 5 et 6 octobre, le CCCA organise un séjour à Nieuport avec étape à la Grand Place de Bruxelles et alentours. Départ cité administrative samedi 5 à 6h30. Arrêt et diner à Bruxelles). Voyage vers Nieuport et installation et souper à l'hôtel Sandeshoved. Le dimanche 6, petit déjeuner et diner à l'hôtel. Temps libre jusqu'à 17h30. Retour à Saint-Hubert vers 22 heures. Prix par personne : 100 euros (boissons non comprises) + 35 euros pour single. Acompte de 50 euros à payer au compte CCCA BE52 0688 9793 6909 avec la mention Nieuport pour le 6 septembre. Solde à payer pour le 20 septembre.



Infos: 0499 62 31 01 - 0495 64 87 42 - 061 61 23 87 - 0497 20 11 54



ADESH

ADESH, 30 ans de présence en Haïti!

Après 30 ans de projets humanitaires, en matière de santé, de scolarité, d'autonomie alimentaire et d'écologie, l'asbl ADESH souhaite rendre hommage à l'art haïtien. Haïti possède un riche passé culturel, qui fait la fierté de ses habitants.

Elle vous invite à son programme :

Le samedi 26 octobre 2024 :

18 h : CONCERT de la chanteuse Marlène DORCENA, blues et jazz aux rites et rythmes d'Haïti, en passant par l'Afrique, l'Europe et les Caraïbes, le tout par un trio (guitare, voix et percussions) aux sonorités créoles. Couleurs, saveurs et odeurs musicales à découvrir ! En l'église d'Arville : entrée : 12 € (- 12 ans : gratuit). 19 h30 : souper-fromages, salle Planchard, Arville. Apéritif, soupe, fromages, café pour 22 € (10 € pour les -12 ans). Réservation : pour le mardi 22 octobre

Infos:

061 61 29 02 ou 0498 04 80 79



Illu: La chanteuse Marlène Dorcena



Visite papale

La Région pastorale Centre-Ardenne organise 2 cars vers le stade Roi Baudouin le dimanche 29 septembre

Pour le doyenné de Saint-Hubert, il est proposé aux fidèles de se préinscrire à l'adresse upbastogne@hotmail.com en y indiquant vos noms, prénoms, adresse complète et N° de téléphone. La somme de 30 euros sur le compte UPNDV BE54 7965 5200 1197 est demandée avec la mention "visite du pape + nbre de personnes". Le départ se fera de Libramont à 6h. N'oubliez pas aussi de vous inscrire sur le site www.visitedupape.be



Endettement

Différentes animations sur le surendettement se tiendront dans la Ville dès le 02 octobre

En 2021 0,72% de la population de 18 ans et plus bénéficiaient d'une procédure de règlement collectif de dettes en Belgique.

Le CPAS est à votre service pour vous accompagner. N'attendez pas et prenez de suite rendez-vous.

Nous sommes tous possiblement concernés.



St-Vincent de Paul

Avez-vous droit aux colis alimentaires?

La "Saint-Vincent de Paul" de Saint-Hubert organise deux distributions de colis alimentaires par mois

Quand? Le 1er et le 3ième mardi de chaque mois de 14h à 18h

Où? Derrière la Maison de Repos. L'accès se fait par l'avant bien que le bâtiment soit situé à l'arrière. Adresse: 44, rue du Home

Dans le cadre d'un projet de prévention surendettement, le CPAS de Saint-Hubert organise avec différents partenaires, des animations variées.

Celles-ci permettent à chacun de trouver des solutions, partager leur expérience, d'avoir des réponses à leurs questions et d'échanger leurs trucs et astuces par rapport à différents thèmes liés à l'argent.



Programme des animations

Cosmétiques maison DIY - 02 octobre 2024 (13h30-16h)

Les assurances - date à définir

Petit-déjeuner sain et petit budget - 07 novembre 2024 (9h-12h)

Energie : branchez-moi ! - 19 novembre 2024 (13h30 - 16h00)

PIGeon Market : attention aux pratiques commerciales - date à définir

Fêtes de fin d'année - date à définir



Infos et inscriptions

au 061/51.00.60 ou par mail :

emeline.locant@cpas-saint-hubert.be

estelle.collette@cpas-saint-hubert.be



Munissez-vous de plusieurs sacs de courses.

Afin de savoir si vous avez droit aux colis, envoyez une composition de ménage récente et la preuve des ressources de tous les membres du ménage au CPAS.

Comment? En téléphonant au CPAS au 061 51 00 60 ou via charline.sac@cpas-saint-hubert.be

Appel aux dons: BE 21 0018 5733 6903



Salon de la chasse et de la pêche 7 & 8 septembre 2024

BELGIQUE - BELGIË - CHÂTEAU DE MIRWART - SAINT-HUBERT

1ère édition du salon de la chasse et de la pêche sur le site exceptionnel du Château de Mirwart en plein cœur de l'Ardenne Belge.

1e editie van het jacht- en hengelsport event in het kasteel van Mirwart in het hart van de Belgische Ardennen.



Informations et réservations :
<http://chassepechemirwart.be> +32 496/2394.10



Pensez à réserver vos billets d'entrée!



Chasseurs Ardennais

30 ans d'amitiés entre la Ville de St-Hubert et le bataillon de Chasseurs Ardennais, cela se fête. Nous vous attendons nombreux!

Le samedi 14 septembre, inauguration des plaques "Ville marraine du Bataillon des Chasseurs Ardennais" en présence des autorités de la Ville, des Chefs de corps, Adjudants de corps et Caporaux de corps. Depuis 1994, la ville accueille un Roadwork (footing en tenue sur 3 à 5 km) de l'ensemble du Bataillon soit environ 450 militaires. Les enfants des écoles de la Ville sont invités à participer à cet événement!

Petit historique : Après l'installation du bataillon à Marche, la Ville de St-Hubert est devenue la ville marraine de la 2ème Compagnie du bataillon. Arlon, ancienne ville de garnison du 1^{er} Chasseurs Ardennais était aussi sa ville marraine. Les liens qui unissaient la 2^e Compagnie et la ville étaient forts. En 1994, les 1, 2, 3 bataillons de Chasseurs Ardennais sont dissous et le 1^{er} reprend les traditions des trois bataillons en devenant Régiment de Chasseurs Ardennais. Le Chef de Corps de l'époque, le LtCol BEM Yvan JACQUES eut l'idée de choisir la Ville de St-Hubert comme ville marraine au vu des liens chaleureux existants. Le Collège de l'époque accepta et une charte fut signée le 30 septembre 1994.

PAGE ANNONCEURS



Elections

Elections locales du 13 octobre 2024

Ce 13 octobre, vous êtes invités à vous déplacer jusque dans les urnes pour exprimer votre droit de vote. Ci-après, vous trouverez une remise à niveau utile et des conseils afin que votre vote puisse être pris en compte.

Tous les six ans, les électeurs et électrices sont appelé(es) à choisir leurs représentants pour siéger au sein des conseils communaux et des conseils provinciaux.

La commune est l'échelon politique le plus proche des citoyens. Elle mène de nombreuses actions telles les missions obligatoires, comme la tenue des registres de l'état civil, le maintien de l'ordre et l'entretien des voiries communales. Dans la commune de Saint-Hubert, **17 sièges** sont à pourvoir pour le Conseil communal. Le Collège communal se compose quant à lui de **6 membres** (le Bourgmestre, les 4 échevins et le président de l'action sociale). La province exerce une série de missions, par exemple dans les domaines de l'enseignement ou de la santé. Les électeurs votent au sein des districts qui sont des regroupements de plusieurs communes. Au sein de la province de Luxembourg, **37 sièges** sont à pourvoir.

Le Collège provincial se compose de **4 membres**.

Quelques jours avant les élections, les Belges et les étrangers inscrits recevront leur convocation dans leur boîte aux lettres. Si ce n'est pas le cas, il est toujours possible d'obtenir sa convocation en se rendant à l'administration communale jusqu'au jour de l'élection, le 13 octobre à 13h00.

La procuration

Le vote par procuration permet, en cas d'absence le 13 octobre 2024, de se faire représenter par un autre électeur. Quatre cas de figure justifient de donner procuration à un autre électeur. Pour chaque cas, une pièce justificative sera demandée en plus du document de procuration.

Comment donner procuration ?

1) S'assurer d'être dans une situation justifiant un vote par procuration.

2) Compléter le formulaire de procuration (disponible à l'administration communale ou sur le site <https://electionslocales.wallonie.be/>) et y joindre la ou les pièce(s) justificative(s).

3) Le jour de l'élection, le porteur de procuration se présentera au bureau de vote dans lequel le mandant est convoqué. Le porteur de procuration devra être muni :

a) de sa convocation ;

b) de sa carte d'identité ;

c) du formulaire dûment complété et signé par le mandant et par lui-même ;

d) de la ou des pièces justificatives nécessaires.

4) Le président du bureau de vote vérifiera les documents en possession du porteur de procuration et pourra refuser le vote par procuration si la procédure n'a pas été respectée.

Le mandant ne peut remettre une procuration qu'à un autre électeur. Celui-ci ne pourra porter qu'une seule procuration. Les électeurs belges doivent remettre la procuration à un autre électeur belge.

Attention : le porteur de procuration devra se rendre dans le bureau de vote dans lequel le donneur de procuration est convoqué. Si le porteur de procuration est convoqué dans un autre bureau, celui-ci devra donc se rendre dans deux bureaux différents : le premier pour lui-même, le second pour le donneur de procuration.

Comment voter valablement?

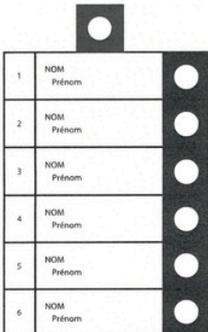
13 OCTOBRE 2024

ÉLECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES

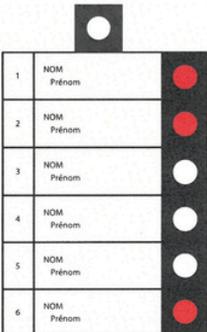
COMMENT VOTER VALABLEMENT ?

VOTE POUR UN OU DES CANDIDAT(S) SUR UNE MÊME LISTE

LISTE A



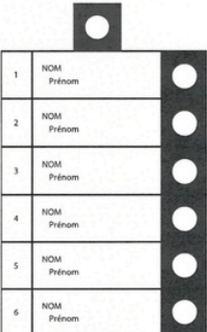
LISTE B



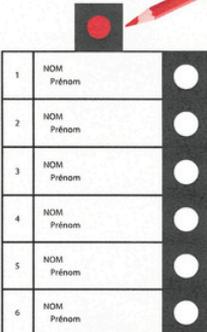
OU

VOTE EN CASE DE TÊTE POUR UNE LISTE

LISTE A



LISTE B





Plus d'infos : scannez le QR code ou consultez electionslocales.wallonie.be



Attention: aux dernières élections, l'erreur ci-après a été constatée. Si, par erreur, un électeur a rempli à la fois la case de tête et une ou des cases en regard de candidats de la même liste, il sera réputé avoir voulu émettre un vote préférentiel en faveur de ces candidats. Son bulletin sera donc considéré comme valable, mais il ne sera pas tenu compte de son vote en case de tête.

Les procurations en bref

| Le 13 octobre, si ... | ...le justificatif suivant doit être joint à la procuration : |
|--|---|
| L'électeur ou un proche est malade et ne peut pas se déplacer pour aller voter | Un certificat médical d'un médecin (qui n'est pas candidat). |
| L'électeur est à l'étranger (pour des raisons non professionnelles) | Une preuve de réservation OU un titre de transport OU une attestation d'un organisme de voyage OU une déclaration écrite sur l'honneur attestée par le Bourgmestre. |
| L'électeur travaille ou étudie | Un certificat de l'employeur ou de l'établissement d'enseignement OU une déclaration sur l'honneur (s'il travaille en tant qu'indépendant) attestée par le Bourgmestre. |
| L'électeur est juridiquement privé de liberté | Un certificat de l'établissement où l'électeur séjourne. |



Page annonceurs

septembre et octobre

Contactez-nous pour informer les lecteurs de vos événements

Vous souhaitez annoncer un événement culturel ou sportif, une animation ou un atelier, envoyez-nous un mail sur info@saint-hubert.be. La page [Facebook Culture Saint-Hubert](#) peut également accueillir la publication de vos événements par un envoi sur la même adresse mail.

Prochain bulletin : adressez-nous vos infos à publier pour le 01 octobre au plus tard (novembre et décembre) Infos brames du cerf, conférences et repas de chasse: ADL, RSI et CRIE St-Hubert

| Dates | Evènements | Détails | Horaires |
|--------------------|----------------------------------|----------------------------|-------------|
| Lundi 2 sept. | Atelier Toi, moi, nous | Infos p.4 | |
| Jeudi 5 sept. | Club 3 x 20 salle communale | tel p.14 | Apd 13h30 |
| Du 6 au 15 sept. | Exposition au Bailly | Infos p.6 | |
| We des 7 & 8 sept. | Salon Chasse & pêche | Infos p.16 | |
| Samedi 7 sept. | Fête du Temps libre | Infos p.4 | |
| Samedi 7 sept. | Marché place de l'Abbaye | Infos à l'ADL | 15h à 19h |
| Jeudi 12 sept. | Club 3 x 20 salle communale | Tel p.14 | Apd 13h30 |
| Samedi 14 sept. | Excursion du CCCA | Infos p.14 | |
| Samedi 14 sept. | Fête des Chasseurs Ardennais | Infos p.16 | |
| Dimanche 15 sept. | Concours photo de l'ADL | Infos p. facebook de l'ADL | |
| Mardi 17 sept. | Atelier Cybercriminalité | Infos p.5 | |
| Jeudi 19 sept. | Conférence mobilité élec. au RSI | Infos p.11 | |
| Jeudi 19 sept. | Club 3 x 20 salle communale | Tel p.14 | Apd 13h30 |
| Vendredi 20 sept. | Atelier Toi, moi, nous | Infos p.4 | |
| Samedi 21 sept. | Balade nature en famille | Infos p.9 | |
| Dimanche 22 sept. | Cueillette aux champignons | Alouettes - 0497 80 91 35 | Dès 9h |
| Jeudi 26 sept. | Club 3 x 20 salle communale | Tel p.14 | Apd 13h30 |
| Du 28 au 12 oct. | Exposition au Bailly | Infos p.6 | |
| Mercredi 2 oct. | Atelier sur le surendettement | Infos p.15 | |
| Jeudi 3 oct. | Club 3 x 20 salle communale | Tel p.14 | Apd 13h30 |
| WE des 5 & 6 oct. | Séjour à Nieuport | Infos p.14 | |
| Dimanche 6 oct. | Ballade nature & champignons | www.criesthubert.be | 9h à 12h |
| Du 8 au 16 oct. | Celtic Uprise (infos défense) | Exercices militaires | |
| Mardi 8 oct. | Atelier dessin du CRIE | 0498 17 24 67 - Poix | 18h à 20h30 |
| Jeudi 10 oct. | Club 3 x 20 salle communale | Tel p.14 | Apd 13h30 |
| Vendredi 11 oct. | Randonnée nature d'automne | www.criesthubert.be | 9h à 13h |
| Dimanche 13 oct. | Ballade nature & champignons | www.criesthubert.be | 9h à 12h |
| Jeudi 17 oct. | Club 3 x 20 salle communale | Tel p.14 | Apd 13h30 |
| Samedi 26 oct. | Sieste contée du CRIE | 0498 17 24 67 - Fourneau | Dès 15h |
| Samedi 26 oct. | Concert pour Haïti | Infos p.14 | |
| Du 18 au 27 oct. | Exposition au Bailly | Infos p.6 | |
| Du 21 au 23 oct. | Stage nature (7-11 ans) | www.criesthubert.be | 8h à 17h |
| Du 21 au 23 oct. | Formation à l'animation nature | www.criesthubert.be | 9h à 16h |
| Jeudi 24 oct. | Club 3 x 20 salle communale | Tel p.14 | Apd 13h30 |
| Samedi 19 oct. | Opération "Place aux enfants" | Infos p.4 | |
| Jeudi 31 oct. | Club 3 x 20 salle communale | Tel p.14 | Apd 13h30 |
| Du 31 au 11 nov. | Exposition au Bailly | Infos p.6 | |



Mérites sportif et culturel

Le vendredi 20 juin dernier a eu lieu la remise des mérites sportif et culturel par la Ville de Saint-Hubert



🏆 Mérite sportif individuel 2022 : Romain Serra, qui évolue dans la discipline du saut à la perche.

🍷 Mérite culturel collectif 2022 : Asbl Cortège historique (maintenant Histoire en scène-Saint-Hubert), qui met en valeur les traditions de la Ville, la richesse de son patrimoine historique architectural religieux et culturel.

🎬 Mérite culturel collectif 2023 : Cercle wallon vesquevillois, qui fait découvrir, fait vivre le Wallon par la présentation annuelle d'une pièce de théâtre en Wallon. Félicitations aux lauréats et bonne continuation dans vos domaines respectifs !



Concours photo

L'ADL, en collaboration avec la commune de Saint-Hubert, organise un concours photos sur le thème « Saint-Hubert en Vie ». Cette compétition est accessible à tous, amateurs et professionnels, âgés de 15 ans minimum. Différents prix seront octroyés et les photos sélectionnées feront ensuite l'objet d'une exposition dans la Galerie du Bailly et/ou la Basilique. Le concours

Reprise des Cours de Ju-jutsu Traditionnel et de Iaido à Saint-Hubert

L'association de Ju-jutsu Traditionnel de Saint-Hubert annonce la reprise de ses cours le vendredi 30 août 2024 sous la direction de Jacques Broggi directeur technique 7ème dan. Cette année, les cours seront divisés par tranches d'âge pour répondre aux besoins spécifiques de chaque groupe. Les inscriptions sont ouvertes et les nouveaux membres sont les bienvenus.

Pour plus d'informations, **rendez-vous sur le site <http://jjsth.be> de l'association ou contactez directement le secrétariat au 0496 33 52 60**. Venez nombreux découvrir ou redécouvrir ces arts martiaux traditionnels qui allient discipline, respect et maîtrise de soi.

Deux cours d'essai vous sont offerts.

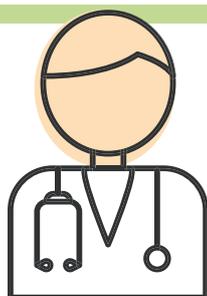


photo est ouvert à tout photographe, individuel ou en duo, amateur ou professionnel, de tout pays, mais âgé de minimum 15 ans et ce quel que soit le matériel qu'il utilise. Le thème de ce concours est « Saint-Hubert en Vie ». La notion de vie, de mouvement, d'action, sera un critère déterminant dans la sélection. L'objectif est de récolter des photos illustrant le dynamisme et la vie de la commune de Saint-Hubert dans 3 catégories.

Règlement: www.adl-saint-hubert.be

Dr Carine Pierret
rue de Vesqueville 22
6870 Hatrival
061 22 56 88

Dr Maria Decoste,
Avenue Nestor Martin 67
6870 Saint-Hubert
061 61 11 14



Maison médicale
L'homme et Santé
rue de la Comane 17B
6870 Saint-Hubert
061 86 02 33

-Dr Vincent Lange ,
-Dr Marielle Moors,
-Dr Céline Vanschepdael,
-Chloé Thiry et Laureline
Van Der Mensbrugge
(Assistantes en
médecine)

+ SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES

Merci de  avant de vous rendre sur place!

Dimanche 1er septembre:

- Pierret Ducoffre - Libramont
Grand Rue, 52 - **061 22 21 84**

WE des 7 et 8 septembre:

- Laloux-Noël - Neufchâteau
Av. de la Victoire, 54 - **061 27 15 20**

WE des 14 et 15 septembre:

- Bruliau Philippe - Neufchâteau
Chée de Recogne, 58 - **061 27 70 48**

WE des 21 et 22 septembre:

- Familia Gare - Libramont
Rue de la Gare, 15 - **061 22 23 42**

WE des 28 et 29 septembre:

- Multi Henneaux - Libin
Rue du Commerce, 27 - **061 65 51 61**

We des 5 et 6 octobre:

- Poncelet François - Herbeumont
Rue du Bravy, 18 - **061 41 50 62**

WE des 12 et 13 octobre

- Santis des Corettes - Bertrix
Rue de Gohineaux, 33 - **061 41 42 06**

WE des 19 et 20 octobre:

- Familia Bertrix A-S Petit - Bertrix
Rue de la Gare, 29 - **061 41 14 70**

WE des 26 et 27 octobre

- Familia Gare Libramont
Rue de la Gare, 15 - **061 22 33 80**

Urgences pharmacie:
www.pharmacie.be
0903/99.000



Infirmières à domicile
F. ZEVENNE : 0494 70 07 20
M. HAZARD : 0499 18 61 28
C. JACOB : 0499 12 08 56
J. MARCHAL : 0495 40 69 73

C. SOYER : 0472 86 76 12
J. GOMEL : 0476 22 73 95
A. FERON : 0471 07 72 22

Infirmières indépendantes
C. KECH : 084 36 66 26
F. HEINE : 0479 06 08 91

ASD (Aide et Soins à Domicile) : 061 23 04 10 (Mesdames A. Duchêne et Ivelyse Hornard)
Centrale de Services à Domicile (CSD) en Luxembourg : 061 61 31 50 - 24h/24 - P. HENQUINET

CROIX ROUGE de Belgique : - MCR Centre Ardenne : 061 222 333

- réservation d'un transport : 0498 51 74 03

- location de matériel (lit, tribune, béquilles...): 061 222 333

Urgences : 112

Médecine de garde : 1733



Dr Claire Manteca : 0495 26 61 95

Le Docteur se déplace à domicile à Saint-Hubert même si son cabinet est à Bougnimont. Vous êtes Vétérinaire dans l'entité et souhaitez mentionner vos gardes dans le bulletin? Informez-nous en sur info@saint-hubert.be

PAGE ANNONCEURS